



Advisory, le conseil durable
Conseil en Management
Développement durable

Développement durable et politiques publiques

Les politiques publiques nationales et communautaires doivent tenir compte des impératifs du développement durable : à long terme, la croissance économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement vont de pair.

En conséquence, le débat réglementaire devient de plus en plus complexe, faisant intervenir un grand nombre d'acteurs avec des intérêts divergents. Les pouvoirs publics disposent d'un éventail large d'instruments modernes (instruments économique et financier, accords volontaires), dont la mise en œuvre peut s'avérer complexe.

Dans ce contexte, les acteurs publics sont plus souvent amenés à rendre compte de leurs choix et de leurs actions ; ils doivent être à même de justifier les politiques engagées et les résultats obtenus.



Les services de PricewaterhouseCoopers s'adressent à un ensemble d'acteurs publics : les institutions européennes et internationales, les instances gouvernementales des Etats-membres, les collectivités, les conseils généraux ou régionaux. Au service des pouvoirs publics et des institutions européennes depuis une dizaine d'années, PricewaterhouseCoopers est présent dans l'ensemble des pays de l'Union européenne élargie, avec un réseau de 600 professionnels au service du développement durable et du secteur public.

Nos services

Nous assistons les pouvoirs publics dans les domaines suivants :

- Conduite d'études relatives à la définition de politiques publiques (études d'impacts, études sectorielles, coût bénéfice, etc.).
- Évaluation de politiques environnementales et évaluation environnementale stratégique au regard de critères tels que leur pertinence, leur efficacité ou leur efficience.
- Intégration des aspects environnement et de développement durable dans les politiques nationales, régionales ou locales (transports, déchets, etc.).
- Consultation, concertation et dialogue avec les parties prenantes (secteur privé, secteur associatif, etc.) dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques, de communication et d'information des acteurs.
- Conception, formalisation et assistance au déploiement d'une stratégie de développement durable au niveau régional ou local (Agenda 21).

Quelques questions sur lesquelles nous avons travaillé :

- Quelle réforme de la gouvernance de l'eau dans les pays en accession à l'Union Européenne ?
- Quel serait l'impact d'une taxe CO₂ sur les emballages, sur les importations ?
- La fiscalité des biocarburants est-elle justifiée par les externalités positives ou les moindres externalités négatives vis-à-vis des filières fossiles, sur l'emploi...
- Quelles conséquences sur l'emploi peuvent naître d'un durcissement des quotas d'émissions de CO₂ ?
- Quelles sont les attentes des parties prenantes (élus, riverains, administrations, associations, industries, etc...) en matière de politique de développement durable des autorités françaises ?
- Quelle approche de négociation de l'Union Européenne vis-à-vis du développement durable des pays de la zone ACP ?
- Quelles modalités d'application du paquet climat - énergie de décembre 2008 ?

Votre contact

Thierry Raes

+33 (0)1 56 57 82 37

thierry.raes@fr.pwc.com

Découvrez notre activité

www.pwc.com/fr/dd

www.ecobilan.com

www.pwc.com/sustainability